



Initiales

Maire

DG

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE WOTTON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 5^e jour du mois de février de l'an 2018, à 19 h 30, à la salle du conseil municipal située au 396, rue Mgr L'Heureux, à Wotton, à laquelle sont présents :

Présences : M. François Carrier, maire
M. Ghislain Drouin, conseiller
M. Donald Grimard, conseiller
M. Fernand Bourget, conseiller
M. Yvan Dallaire, conseiller
Mme Lise Champoux, conseillère
M. Richard Dubé, conseiller

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. François Carrier, maire, avise les personnes présentes que cette séance est enregistrée pour des fins de rédaction du procès-verbal.

Le maire constate le quorum à 19 h 30 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Me Katherine Beaudoin, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2018-02-036

***Il est proposé par Lise Champoux
Appuyé par Donald Grimard
Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)***

QUE l'ordre du jour déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière soit adopté en laissant le point 11 « Informations générales et correspondance diverse » ouvert.

1. Ouverture de la séance

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption du procès-verbal du 15 janvier 2018
- 1.3 Adoption du procès-verbal du 29 janvier 2018, 19 h
- 1.4 Adoption du procès-verbal du 29 janvier 2018, 19 h 30

2 Administration générale et financement

- 2.1 Adoption des comptes à payer du 16 décembre 2017 au 15 janvier 2018
- 2.2 Adoption des dépenses incompressibles 2018
- 2.3 Dépôt des formulaires amendés et additionnels des dons et dépenses des candidats dans le cadre des élections municipales 2017
- 2.4 Demande d'adhésion de la Chambre de commerce et d'entrepreneuriat des Sources

3 Période de questions

4 Législation

- 4.1 Adoption du règlement 193-18 abrogeant le règlement 182-17 - Politique concernant l'aide financière pour l'achat et l'installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques
- 4.2 Adoption du règlement 194-18 interdisant l'épandage pour l'année 2018
- 4.3 Adoption du règlement 195-18 remplaçant le règlement numéro 142-14 relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

5 Sécurité publique

- 5.1 Dépôt des rapports incendie

6 Transport - Voirie

- 6.1 Demande au MTQ - Priorité aux piétons aux quatre arrêts de l'intersection Gosselin et St-Jean



Initiales

Maire

DG

7 Hygiène du milieu et Environnement

- 7.1 Modification de la programmation de la TECQ – Retrait du projet St-Jean Ouest et ajout d'une partie de la rue Vilandré
- 7.2 Autorisation d'inspection dans une partie de la rue Vilandré et de la servitude 32
- 7.3 Mandat à la firme EXP – Assistance technique et modification des projets de la TECQ

8 Aménagement, urbanisme et développement

- 8.1 Dépôt de la liste des permis et certificats émis

9. Loisirs et culture

- 9.1 Demande d'appui de l'équipe de hockey féminine du Collège Édouard-Montpetit
- 9.2 Service de garde pendant la semaine de relâche 2018
- 9.3 Invitation au souper du mardi gras du conseil de gestion de Saint-Camille

10. Rapport des comités et événements à venir

11. Période de questions

12. Informations générales et correspondance diverse

- 12.1 Confirmation d'un montant de 3 179 \$ de ristourne de la MMQ
- 12.2 Semaine de la persévérance scolaire – du 12 au 16 février 2018

13. Levée de la séance

ADOPTÉE

1.2 Adoption du procès-verbal du 15 janvier 2018

Résolution 2018-02-037

Il est proposé par Fernand Bourget

Appuyé par Ghislain Drouin

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2018 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

1.3 Adoption du procès-verbal du 29 janvier, 19 h

Résolution 2018-02-038

Il est proposé par Donald Grimard

Appuyé par Ghislain Drouin

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 janvier 2018, 19 h soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

1.4 Adoption du procès-verbal du 29 janvier, 19 h 30

Résolution 2018-02-039

Il est proposé par Lise Champoux

Appuyé par Donald Grimard

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 janvier 2018, 19 h 30 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE



Initiales

Maire

DG

2 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

2.1 Adoption des comptes à payer du 16 décembre 2017 au 15 janvier 2018

Résolution 2018-02-040

Il est proposé par Ghislain Drouin

Appuyé par Richard Dubé

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE la secrétaire-trésorière adjointe soit et est autorisée à payer les comptes datés entre le 16 décembre 2017 et le 15 janvier 2018, selon la liste remise aux membres du conseil au montant de **103 972,17 \$**.

ADOPTÉE

2.2 Adoption des dépenses incompressibles 2018

Résolution 2018-02-041

Il est proposé par Donald Grimard

Appuyé par Richard Dubé

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE la liste des dépenses incompressibles 2018 au montant de **1 541 942 \$** soit adoptée.

ADOPTÉE

2.3 Dépôt des formulaires amendés et additionnels des dons et dépenses des candidats dans le cadre des élections municipales 2017

Conformément à l'article 513.2 de la *Loi sur les élections et référendums* dans les municipalités, la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose les formulaires amendés et additionnels des dons et dépenses des candidats aux élections municipales 2017.

2.4 Demande d'adhésion de la Chambre de commerce et d'entrepreneuriat des Sources

Résolution 2018-02-042

CONSIDÉRANTE QUE la Chambre de commerce et d'entrepreneuriat des Sources a soumis une offre de partenariat ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont analysé les avantages et les coûts ;

Il est proposé par Richard Dubé

Appuyé par Lise Champoux

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le conseil refuse l'offre de partenariat de la Chambre de commerce et d'entrepreneuriat des Sources.

ADOPTÉE

3 PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions. Cette période de questions est d'une durée maximale de trente (30) minutes.

NOMS	SUJETS
Mme Drouin	Dépenses incompressibles



Initiales

Maire

DG

M. Leroux	Escompte pour paiement rapide
M. Lessard	Dépenses incompressibles

4 **LÉGISLATION**

4.1 **Adoption du règlement 193-18 abrogeant le règlement 182-17 - Politique concernant l'aide financière pour l'achat et l'installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques**

Résolution 2018-02-043

Il est proposé par Fernand Bourget

Appuyé par Richard Dubé

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE les membres du conseil reconnaissent avoir reçu copie du projet final du règlement 193-18 abrogeant le règlement 182-17 - Politique concernant l'aide financière pour l'achat et l'installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques au plus tard deux jours avant la séance et déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

QUE le conseil de la Municipalité de Wotton adopte la version définitive dudit règlement.

ADOPTÉE

4.2 **Adoption du règlement 194-18 interdisant l'épandage pour l'année 2018**

Résolution 2018-02-044

Il est proposé par Donald Grimard

Appuyé par Ghislain Drouin

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE les membres du conseil reconnaissent avoir reçu copie du projet final du règlement 194-18 interdisant l'épandage pour l'année 2018 au plus tard deux jours avant la séance et déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

QUE le conseil de la Municipalité de Wotton adopte la version définitive dudit règlement.

ADOPTÉE

4.3 **Adoption du règlement 195-18 remplaçant le règlement numéro 142-14 relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux**

Résolution 2018-02-045

Il est proposé par Lise Champoux

Appuyé par Fernand Bourget

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE les membres du conseil reconnaissent avoir reçu copie du projet final du règlement 195-18 remplaçant le règlement numéro 142-14 relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux au plus tard deux jours avant la séance et déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE

5 **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

5.1 **Dépôt des rapports incendie**



Initiales

Maire

DG

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose les rapports incendie reçus pour le mois de janvier 2018 et M. Donald Grimard en fait lecture.

6 TRANSPORT – VOIRIE

6.1 Demande au MTQ – Priorité aux piétons aux quatre arrêts de l'intersection Gosselin et St-Jean

Résolution 2018-02-046

CONSIDÉRANT l'importance de la sécurité des usagers de la route, autant les automobilistes, cyclistes, piétons, écolières et écoliers et autres usagers ;

CONSIDÉRANT QUE l'intersection des rues Gosselin et St-Jean est un endroit où les piétons traversent plusieurs fois par jour ;

CONSIDÉRANT QUE cet emplacement est compétence provinciale ;

Il est proposé par Lise Champoux

Appuyé par Donald Grimard

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE la Municipalité de Wotton demande au MTQ de valider la possibilité d'implanter des priorités aux piétons aux quatre arrêts de l'intersection des rues Gosselin et St-Jean.

ADOPTÉE

7 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

7.1 Modification de la programmation de la TECQ – Retrait du projet St-Jean Ouest et ajout d'une partie de la rue Vilandré

Résolution 2018-02-047

CONSIDÉRANT les résultats des inspections télévisées qui ont été exécutées dans les conduites sanitaires de la rue St-Jean Ouest ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de la rue St-Jean Ouest avaient obtenu une autorisation préalable du gouvernement provincial (TECQ) ;

CONSIDÉRANT les travaux importants à faire au niveau des services municipaux sur la rue Vilandré ;

CONSIDÉRANT QUE l'autorisation actuelle des travaux sur la rue Vilandré vise les tronçons qui se situent entre les rues St-Jean et Mgr O'Bready ;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire qu'une mise à niveau des services municipaux soit aussi faite sur la rue Vilandré à partir de la rue Mgr O'Bready et la fin de la rue Vilandré (tronçon 33) ;

Il est proposé par Ghislain Drouin

Appuyé par Yvan Dallaire

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE la Municipalité de Wotton informe les gestionnaires du programme TECQ qu'elle retire les travaux prévus sur la rue St-Jean Ouest et qu'elle demande l'ajout du tronçon 33 de la rue Vilandré dans la programmation 2014-2018.

QUE la Municipalité de Wotton confirme à nouveau tous les critères, exigences et obligations énoncés dans la résolution # 2018-01-011.

ADOPTÉE



Initiales

Maire

DG

7.2 Autorisation d'inspection dans une partie de la rue Vilandr  et de la servitude 32

R solution 2018-02-048

CONSID RANT les r centes modifications de la programmation 2014-2018 de la TECQ ;

Il est propos  par Richard Dub 

Appuy  par Ghislain Drouin

Et unanimement r solu par voix exprim es (6 pour, 0 contre)

QUE le conseil autorise des inspections t l vis es suppl mentaires dans une partie de la rue Vilandr  et la servitude 32 afin d'appuyer les modifications du dossier TECQ.

ADOPT E

7.3 Mandat   la firme EXP – Assistance technique et modification des projets de la TECQ

R solution 2018-02-049

CONSID RANT les r centes modifications de la programmation 2014-2018 de la TECQ ;

Il est propos  par Fernand Bourget

Appuy  par Yvan Bourget

Et unanimement r solu par voix exprim es (6 pour, 0 contre)

QUE le conseil mandate et autorise la firme EXP   fournir une assistance technique et   proc der aux travaux n cessaires afin de modifier les projets de la TECQ, et ce, pour un montant maximal de 4 000 \$, taxes en sus, conform ment   l'offre de service d pos e en date du 30 janvier 2018.

ADOPT E

8 AM NAGEMENT, URBANISME ET D VELOPPEMENT

8.1 D p t de la liste des permis et certificats  mis

Une liste des permis et certificats  mis est d pos e repr sentant quatre permis pour une valeur totale des travaux de 117 326,45 \$.

9 LOISIRS ET CULTURE

9.1 Demande d'appui de l' quipe de hockey f minine du Coll ge  douard-Montpetit

R solution 2018-02-050

CONSID RANT QUE l' quipe de hockey f minine du Coll ge  douard-Montpetit,  quipe dont une citoyenne de Wotton fait partie, a d pos e une demande d'appui financier   la municipalit  afin de les aider   participer   un tournoi am ricain ;

CONSID RANT QUE le conseil juge qu'il s'agit d'une belle opportunit  pour ces jeunes joueuses de hockey, mais que cette demande ne cadre pas dans les crit res d'admissibilit  de la Politique concernant une aide financi re pour certains sports, loisirs et activit s culturelles. ;

Il est propos  par Donald Grimard

Appuy  par Fernand Bourget



Initiales

Maire

DG

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le conseil refuse la demande d'appui de l'équipe de hockey féminin du Collège Édouard-Montpetit en souhaitant toutefois un excellent succès dans le tournoi.

ADOPTÉE

9.2 Service de garde pendant la semaine de relâche 2018

Résolution 2018-02-051

CONSIDÉRANT les résultats du sondage concernant l'intérêt des parents pour le service de garde pendant la semaine de relâche 2018 ;

Il est proposé par Ghislain Drouin

Appuyé par Donald Grimard

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le service de garde n'ait pas lieu, faute d'inscriptions potentielles.

ADOPTÉE

9.3 Invitation au souper du mardi gras du conseil de gestion de Saint-Camille

Résolution 2018-02-052

Il est proposé par Ghislain Drouin

Appuyé par Richard Dubé

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le conseil ne participe pas au souper du mardi gras organisé par le conseil de gestion de Saint-Camille.

ADOPTÉE

10 RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Les élus font rapport de leurs comités respectifs et événements qui se sont déroulés pendant le mois.

Lise Champoux : Rencontre du Comité de sécurité publique de la MRC des Sources.

Donald Grimard : Début de la formation pompier 1 le 7 février 2018.

François Carrier : Résumé de la rencontre à la MRC.

Katherine Beaudoin : Résumé de la rencontre avec l'équipe de Mme Vallières.

11 PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions. Cette période de questions est d'une durée maximale de trente (30) minutes.

NOMS	SUJETS
M. Gélineau	Montant des remboursements pour bornes électriques. Priorité aux piétons aux intersections des rues Gosselin et St-Jean
M. Pinard	Bacs bruns
Mme Drouin	L'autre partie de Vilandré
M. Leroux	Réseau pluvial sur la rue Vilandré
M. Lessard	Réseau pluvial sur la rue Vilandré
Mme Drouin	Virage à gauche des agriculteurs (UPA)



Initiales

Maire

DG

12 INFORMATIONS GÉNÉRALES ET CORRESPONDANCE DIVERSE

Les membres du conseil prennent connaissance des informations générales et des correspondances diverses.

12.1 Confirmation d'un montant de 3 179 \$ de ristourne de la MMQ

12.2 Semaine de la persévérance scolaire – du 12 au 16 février 2018

Résolution 2018-02-053

CONSIDÉRANT QUE les décideurs et les élus de l'Estrie ont placé, depuis 12 ans, la lutte au décrochage scolaire au cœur des priorités régionales de développement, puisque cette problématique est étroitement liée à d'autres enjeux, dont l'image régionale, le bilan migratoire, la relève et la qualification de la main -d'œuvre, la santé publique et la lutte à la pauvreté ;

CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de l'Estrie, lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement, ces impacts étant par ailleurs estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE les jeunes de l'Estrie sont de plus en plus nombreux à persévérer depuis le début des travaux régionaux en 2006, mais qu'encore 20 % de ces jeunes décrochent annuellement avant d'avoir obtenu un diplôme d'études secondaires (25,4 % pour les garçons et 14,4 % pour les filles) ;

CONSIDÉRANT QUE les conséquences du décrochage scolaire sont lourdes pour les individus. Un décrocheur :

- Gagne 15 000 \$ de moins, annuellement, qu'un diplômé, soit environ 439 000 \$ durant toute la durée de sa vie active ;
- Vit sept ans de moins qu'un diplômé ;
- A deux fois plus de chances de recourir au chômage ;

CONSIDÉRANT QUE les répercussions du décrochage scolaire se font sentir dans notre société sur :

- La participation à la vie citoyenne (votation, bénévolat, don de sang) ;
- Les taxes et impôts perçus en moins ;
- Les coûts en matière de santé et sécurité publique ;

CONSIDÉRANT QUE le travail du Projet PRÉE et des acteurs mobilisés pour la réussite des jeunes permet à la région d'économiser des millions de dollars annuellement en coûts sociaux ;

CONSIDÉRANT QU'il est moins onéreux d'agir en prévention, entre 10 000 \$ et 20 000 \$ par décrocheur potentiel plutôt que 120 000 \$ par décrocheur ;

CONSIDÉRANT QUE la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement ;

CONSIDÉRANT QUE le Projet PRÉE organise, du 12 au 16 février 2018, la 9^e édition des Journées de la persévérance scolaire en Estrie sous le thème « Vos gestes, un + pour leur réussite », que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation régionale autour de la prévention du décrochage scolaire et qu'elles seront ponctuées de centaines d'activités dans les différentes communautés de l'Estrie ;

CONSIDÉRANT QUE les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet évènement ;



Initiales

Maire

DG

Il est proposé par Lise Champoux

Appuyé par Ghislain Drouin

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

DE PROCLAMER que les 12, 13, 14, 15 et 16 février 2018 comme étant les Journées de la persévérance scolaire dans notre municipalité.

D'APPUYER le Projet Partenaires pour la réussite éducative et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage – dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement local et régional, de la santé, de la recherche, du communautaire, de la petite enfance, des médias et des affaires – afin de faire de l'Estrie une région qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés.

DE FAIRE parvenir copie de cette résolution au Projet Partenaires pour la réussite éducative.

ADOPTÉE

M. Drouin souligne l'organisation du Carnaval de Wotton et félicite les bénévoles.

13 LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution 2018-02-054

Il est proposé par Lise Champoux

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE la séance soit levée à 20 h 38.

ADOPTÉE

M. François Carrier,
Maire

Me Katherine Beaudoin,
Directrice générale et secrétaire-trésorière